

## OPERATION « JE PARRAINE MON ARBRE », A VOUS DE JOUER !

Depuis le 23 novembre, le Département invite les Héraultais à parrainer un arbre dans la commune de leur choix pour rejoindre le mouvement qu'il a lancé en offrant 8 000 arbres aux communes chaque année. De cette façon, la fierté de protéger la planète pourra être partagée !

Pour participer à cette grande opération de parrainage, il suffit de se connecter sur le site [monarbre.herault.fr](http://monarbre.herault.fr), de choisir sa commune et son espèce méditerranéenne préférée. Le parrain reçoit ensuite un certificat accompagné d'une fiche explicative puis par courrier une petite surprise pour poursuivre ce beau geste de plantation!

Planter des graines, planter des arbres, c'est moins de pollution, plus d'air pur, plus de fraîcheur... c'est beau !

### 28 000 arbres dans l'Hérault

En 2020, le Département livre 8 000 arbres à plus de 220 communes qui ont répondu favorablement à son appel pour végétaliser les centres villes, les cours d'écoles, les places et les parcours sportifs...

Sur les routes, ce sont plus de 16 000 arbres qui sont plantés le long des déviations, sur les aires de covoiturage...

Le Département végétalise également ses 20 domaines départementaux comme la Scène de Bayssan à Béziers qui a déjà accueilli plus de 4 000 arbres en 2019, et bientôt beaucoup plus dans les 29 hectares des Jardins de Méditerranée à la Scène de Bayssan – Béziers.

### POURQUOI PLANTER DES ARBRES ?

Ce n'est plus un secret pour personne, les arbres apportent mille bienfaits à notre terre. En absorbant le CO<sub>2</sub>, ils contribuent naturellement à la lutte contre le réchauffement climatique. Un arbre de 5 m<sup>3</sup> peut absorber en une année l'équivalent de 5 tonnes de CO<sub>2</sub>. Cela correspond aux émissions de 5 vols aller-retour entre Paris et New York.

Mais ce n'est pas tout : avec les canicules, les arbres représentent un excellent moyen naturel de rafraîchissement en soulageant les passants grâce à l'ombre qu'ils déploient.

### Un air plus pur



Tout au long de leur vie, grâce au mécanisme biologique de la photosynthèse, les arbres puisent du gaz carbonique présent dans l'atmosphère. Ils l'emmagasinent dans leur tronc, leurs branches, leurs racines et leurs feuilles et libèrent ensuite de l'oxygène dans l'air.

Chaque année, **un arbre adulte produit ainsi 15 à 30 kg d'oxygène**, tandis qu'une personne adulte consomme 700 grammes d'oxygène par jour et 15 à 30 kg en un mois et demi à peine ! **En une année, elle consomme l'équivalent de la quantité d'oxygène fournie par dix arbres (soit 200 à 300 kg).**

La **capacité d'absorption de carbone** annuelle des forêts françaises est estimée à 70 millions de tonnes équivalent CO<sub>2</sub>, soit **15 % des émissions françaises de gaz à effet de serre**. A titre d'exemple, un arbre de 5 m<sup>3</sup> peut absorber en une année l'équivalent de 5 tonnes de CO<sub>2</sub>. Cela correspond aux émissions de 5 vols aller-retour entre Paris et New York<sup>1</sup>.

Les arbres influent également sur la **qualité de l'air** que nous respirons, en agissant comme de véritables **filtres à air**. En effet, les polluants et les poussières en suspension dans l'air sont captés par les feuilles des arbres, limitant ainsi leur circulation dans l'environnement. **Un arbre est capable d'éliminer jusqu'à 1/4 de la pollution par les particules dans un rayon d'une certaine de mètres**. Une fois coupé, le bois continue de séquestrer du carbone. Le CO<sub>2</sub> piégé pendant la croissance de l'arbre reste stocké pendant toute la durée d'utilisation des produits fabriqués à partir du bois. Une durée qui peut s'étendre sur plusieurs centaines d'années.

## Préserver la biodiversité

Les arbres sont un véritable réservoir de biodiversité animale et végétale. Ils sont des éléments majeurs de notre écosystème et **permettent la présence de nombreux êtres vivants : insectes, oiseaux, mammifères et végétaux**.

La diversité des espèces d'arbres contribue également à la diversité de la faune et de la flore. **L'arbre constitue une ressource alimentaire très diversifiée : fleurs, fruits, feuilles, branches, écorces...** Celle-ci intéresse l'ensemble de la faune sauvage et du gibier, souvent à la recherche d'une alimentation complémentaire de celle produite par les champs et prairies.

Les arbres rentrent également dans la chaîne alimentaire de divers insectes, oiseaux, chauves-souris et reptiles. Depuis ses racines jusque sa canopée, l'arbre est le refuge de très nombreuses autres espèces de plantes, de mammifères, d'oiseaux, d'insectes, de champignons, de mousses, de lichens.

Ce rôle d'abri est d'autant plus développé que sa structure est complexe, comme chez les arbres âgés, qui offrent de nombreuses ramifications, anfractuosités, cavités ou simples fissures. L'arbre est un véritable lieu de reproduction, une maternité et une crèche qui prend la forme de niochirs et de couvoirs naturels pour les oiseaux. Il est également un lieu de gestation pour de nombreuses larves d'insectes.

**L'arbre permet de réguler la présence de ravageurs ou de parasites des cultures et des animaux**, voire d'en permettre l'éradication. Les arbres dans l'Hérault abritent ainsi plus de 8 espèces de chauves-souris, qui s'avèrent être une véritable alternative à certains insecticides. Une seule chauve-souris est en effet capable de manger en une nuit près de 2 000 insectes, dont certains sont nuisibles pour la vigne. Elles sont donc un auxiliaire très intéressant pour les vignerons.